



Les Fiches Techniques de l'EFHM

à l'usage des parents d'élèves

FICHE

10



Comprendre le processus d'homologation – Qu'est-ce que c'est ? Les échéances

07/02/2019

L'homologation à l'EFHM : bref historique sur le lycée

L'école Française Henri Matisse est homologuée par le Ministère français de l'éducation nationale de la petite section de maternelle à la classe de 2^{nde} (incluse).

La classe de 2^{nde} a été ouverte à la rentrée 2010 dans le cadre d'une convention avec le CNED. A la rentrée 2016, elle est passée en enseignement direct alors qu'elle faisait l'objet d'une demande d'homologation qui a été accordée pour la rentrée 2017.

A la rentrée 2018 a été ouverte une classe de 1^{ère} avec les séries ES et S en enseignement direct. Dans la continuité, une classe de terminale ES/S devrait ouvrir à la rentrée 2019, alors que la 1^{ère} ne distinguera plus aucune série, conformément à la nouvelle organisation du lycée et au « bac 2021 ».

Le projet de l'école est de demander et obtenir l'homologation pour la 1^{ère} et la terminale.

Le processus d'homologation est complexe – surtout lorsqu'il s'agit de classes d'examen – et dépend de certaines conditions alors que l'établissement doit répondre à une série de critères et tenir des engagements. Une fois obtenue, l'homologation n'est jamais définitive et nécessite un suivi et une « entretien » réguliers.

L'homologation : qu'est-ce que c'est ?

L'homologation est la procédure par laquelle, en accord avec le MEAE, le MEN atteste et reconnaît que l'établissement dispense un enseignement conforme aux principes, aux programmes et à l'organisation pédagogique du système éducatif français. La scolarité ainsi accomplie par les élèves est considérée, en vue de la poursuite de leurs études et de la délivrance des diplômes, comme effectuée en France dans un établissement d'enseignement public. L'établissement d'enseignement français à l'étranger, une fois homologué, porte les valeurs du système éducatif français et contribue, par son action, au rayonnement de la France à l'étranger, promeut la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur français et constitue un lieu d'échanges avec le pays d'accueil.

Homologation du cycle terminal de l'EFHM : les échéances du processus

- *Rentrée 2017* : entrée en vigueur de l'homologation de la classe de 2^{nde}
- *Rentrée 2018* : Ouverture de la classe de 1^{ère} ES/S en enseignement direct
- *Rentrée 2019* : Ouverture de la classe de terminale ES/S
- *Sept. 2019* : Constitution du dossier de demande d'homologation du cycle terminal et transmission au poste diplomatique pour avis.
- *Oct. 2019* : Transmission du dossier à l'AEFE
- *Nov.-déc. 2019* : Examen du dossier par le MEAE et l'AEFE
- *Janv. 2020* : Transmission du dossier au MEN
- *Fév.-avr. 2020* : Evaluation du dossier par le MEN
- *Mai 2020* : Commission interministérielle d'homologation → accord, refus avec année probatoire, refus
- *Juin 2020* : en cas d'accord, publication de l'arrêté d'homologation par le MEN
- *Rentrée 2020* : en cas d'accord, entrée en vigueur de l'homologation